

Cabinet Lamballais Et Associés

AVOCATS



3

MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Avocat honoraire :
Raymond LAMBALLAIS
*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Salon, le 30 novembre 2023

Avocats Associés :
Jean-Yves CABRIEL
Ancien Conseil Juridique

Nos références : 522814 - COMMUNE DE LA BARBEN/URBANISME

DEMANDE DE PROVISION N°: 2300206

Renata JARRE
Master II Juriste Européen

Mathieu PAGENEL
Diplôme Notaire

Catia BARBOSA-RIBEIRO
*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Provision sur Honoraires	250,00 €
Consultation	
Total soumis	250,00 €
Montant TVA à 20,00 %	50,00 €
Total TTC	300,00 €

Avocats :
Ericka JARRE
*Master II Droit Rural
Master I Droit Patrimonial*

Silva HAROUTUNIAN
Master II Droit des Affaires

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP
Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)

contact@clea-avocats.fr

Partenaire RESEAU
INITIATIVE
Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

SALON-DE-PROVENCE
(13300)
47 Bd Jean Jaurès
Tél. 04 90 56 56 40
Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER
(13270)
500 Av Général de Gaulle
Tél. 04 42 05 00 52
Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE
(13109)
209 Rue du Bouleau
Tél. 04 28 70 59 32
Fax. 04 90 56 90 55

Cabinet Lamballais Et Associés

AVOCATS

CLEA
Cabinet Lamballais Et Associés
AVOCATS

COMMUNE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Salon, le 22 juin 2023

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

Nos références : 523657 - COMMUNE DE LA BARBEN / PREFET

DEMANDE DE PROVISION N°: 2200802

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Provision sur Honoraires **2 000,00 €**

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

Provision sur honoraire dans le cadre des procédures administratives
référéncées sous les numéros 2305084, 85,86,87,88 et 89 selon convention
d'honoraires.

Catia BARBOSA-RIBEIRO

*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Total soumis 2 000,00 €
Montant TVA à 20,00 % 400,00 €

Avocats :

Ericka JARRE

Master II Droit Rural

Master I Droit Patrimonial

Total TTC **2 400,00 €**

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

contact@clea-avocats.fr

*Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, **une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus.** Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)*

Partenaire RESEAU
INITIATIVE

Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

SALON-DE-PROVENCE

(13300)

47 Bd Jean Jaurès
Tél. 04 90 56 56 40
Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER

(13270)

500 Av Général de Gaulle
Tél. 04 42 05 00 52
Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE

(13109)

209 Rue du Bouleau
Tél. 04 28 70 59 32
Fax. 04 90 56 90 55



Cabinet Lamballais Et Associés

AVOCATS

COMMUNE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Avocat honoraire :
Raymond LAMBALLAIS
*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Salon, le 20 juillet 2023

Avocats Associés :
Jean-Yves CABRIEL
Ancien Conseil Juridique

Nos références : 523657 - COMMUNE DE LA BARBEN / PREFET

DEMANDE DE PROVISION N°: 2200885

Renata JARRE
Master II Juriste Européen

Honoraires : 6 800,00 €

Mathieu PAGENEL
Diplôme Notaire

Réponse à recours gracieux du Préfet : 1H 250 € HT

Catia BARBOSA-RIBEIRO
*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Dossiers 2210817,2210818,2210819

En réponse aux mémoires de la Société Rocher Mistral

Rédaction mémoires en réplique n° 2 : 6H 1500 € HT

Avocats :
Ericka JARRE
*Master II Droit Rural
Master I Droit Patrimonial*

Rédaction mémoires en réplique n° 3 : 6H 1500 € HT

- Rédaction x2 arrêtés : 4H 1000 € HT
- autorisation sous prescriptions des manifestations dans « le potager »
- refus d'autorisation des manifestations pour « le jardin dit le nôtre »

Silva HAROUTUNIAN
Master II Droit des Affaires

- X 2 Réunions en mairie environ 5h30 limitées à 4 heures 1000 € HT

- Consultation nuisances sonores : 3H 750 € HT

- Consultation chemin + projet arrêté : 2H 500 € HT

- Relecture et ajouts document de travail 300 € HT

OFFERTS



contact@clea-avocats.fr

X Points téléphoniques
X délibérations habilitation
Réunion visio

Relecture arrêté participation public

Démarches auprès du Procureur pour être autorisé à produire les pièces pénales dans le cadre des instances devant le Juge administratif

Consultation du 17/04/2023

Frais de déplacement

X3 Arrêtés de sursis n° 2

Partenaire RESEAU
INITIATIVE
Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

SALON-DE-PROVENCE

(13300)

47 Bd Jean Jaurès
Tél. 04 90 56 56 40
Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER

(13270)

500 Av Général de Gaulle
Tél. 04 42 05 00 52
Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE

(13109)

209 Rue du Bouleau
Tél. 04 28 70 59 32
Fax. 04 90 56 90 55

Total soumis	6 800,00 €
Montant TVA à 20,00 %	1 360,00 €
Total TTC	8 160,00 €

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)

Cabinet Lamballais Et Associés

AVOCATS

CLÉA
Cabinet Lamballais Et Associés
AVOCATS

COMMUNE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Salon, le 20 juillet 2023

Nos références : 623592 - COMMUNE DE LA BARBEN / PARTIE CIVILE

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

DEMANDE DE PROVISION N°: 2200886

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Appel provision 1000 € selon convention : 1 000,00 €
Demande communication dossier pénal ;
Rédaction des conclusions de partie civile n° 1 ;
Audience du 11/04/2023 ;

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

Total soumis 1 000,00 €
Montant TVA à 20,00 % 200,00 €

Catia BARBOSA-RIBEIRO

*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Total TTC 1 200,00 €

Avocats :

Ericka JARRE

Master II Droit Rural

Master I Droit Patrimonial

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP
Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.



contact@clea-avocats.fr

Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)

Partenaire RESEAU

INITIATIVE

Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

SALON-DE-PROVENCE

(13300)

47 Bd Jean Jaurès

Tél. 04 90 56 56 40

Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER

(13270)

500 Av Général de Gaulle

Tél. 04 42 05 00 52

Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE

(13109)

209 Rue du Bouleau

Tél. 04 28 70 59 32

Fax. 04 90 56 90 55



Cabinet Lamballais Et Associés

AVOCATS

COMMUNE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Salon, le 20 juillet 2023

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

Nos références : 523657 - COMMUNE DE LA BARBEN / PREFET

DEMANDE DE PROVISION N°: 2200887

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Honoraires n° 2 : **1 500,00 €**
Procédures administratives référencées sous les numéros 2305084,
85,86,87,88 et 89 selon convention d'honoraires.

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

- Rédaction des 3 mémoires ampliatifs Préfet

Catia BARBOSA-RIBEIRO

*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Total soumis **1 500,00 €**
Montant TVA à 20,00 % **300,00 €**

Avocats :

Ericka JARRE

*Master II Droit Rural
Master I Droit Patrimonial*

Total TTC **1 800,00 €**

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement



Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

contact@clea-avocats.fr

*Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, **une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus.** Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)*

Partenaire RESEAU
INITIATIVE

Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

SALON-DE-PROVENCE

(13300)

47 Bd Jean Jaurès
Tél. 04 90 56 56 40
Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER

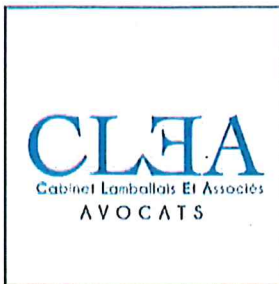
(13270)

500 Av Général de Gaulle
Tél. 04 42 05 00 52
Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE

(13109)

209 Rue du Bouleau
Tél. 04 28 70 59 32
Fax. 04 90 56 90 55



Cabinet Lamballais Et Associés

AVOCATS

COMMUNE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Salon, le 22 mars 2023

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS
Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL
Ancien Conseil Juridique

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

Catia BARBOSA-RIBEIRO

Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires

Nos références : 522814 - COMMUNE DE LA BARBEN/URBANISME

DEMANDE DE PROVISION N° : 2200594

Provision sur Honoraires	4 500,00 €
X 3 mémoires en défense	
DOSSIERS n° 2210817-2 - 2210818-2 - 2210819-2	
Total soumis	4 500,00 €
Montant TVA à 20,00 %	900,00 €
Total TTC	5 400,00 €

Avocats :

Ericka JARRE

Master II Droit Rural
Master I Droit Patrimonial

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)

contact@clea-avocats.fr

Partenaire RESEAU
INITIATIVE
Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

Franck SANTOS,
Maire

SALON-DE-PROVENCE

(13300)

47 Bd Jean Jaurès
Tél. 04 90 56 56 40
Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER

(13270)

500 Av Général de Gaulle
Tél. 04 42 05 00 52
Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE

(13109)

209 Rue du Bouleau
Tél. 04 28 70 59 32
Fax. 04 90 56 90 55

2014年12月
第10期



Cabinet Lamballais Et Associés

AVOCATS

COMMUNE DE LA BARBEN

1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Salon, le 20 janvier 2023

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

Nos références : 522814 - COMMUNE DE LA BARBEN/URBANISME

DEMANDE DE PROVISION N°: 2200423

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

Catia BARBOSA-RIBEIRO

*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Avocats :

Ericka JARRE

*Master II Droit Rural
Master I Droit Patrimonial*

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires



contact@clea-avocats.fr

*Partenaire RESEAU
INITIATIVE*

*Partenaire des Professionnels
et des Particuliers*

Provision sur Honoraires	7 450,00 €
1. Rendez-vous n°1 en mairie <i>limité à 2 heures</i>	500,00 € HT
2. Analyse des dossiers transmis demandes de PA Recherches documentaires Rédaction d'une note « résumé opérationnel » <i>limité à 10 heures</i>	2500,00 € HT
3. Rédaction d'un courrier à la SAS ROCHER MISTRAL en réponse au courrier de son conseil du 12.10.2022 <i>30 minutes</i>	125 € HT
4. Rendez-vous n°2 en mairie <i>limité à 2 heures</i>	500,00 € HT
5. Rédaction du PV de réunion de la Commission municipale d'urbanisme élargie <i>2 heures 30 minutes</i>	625,00 € HT
6. Rédaction convocation et délibération du Conseil municipal extraordinaire Rédaction arrêté du maire / délégation <i>limité à 4 heures</i>	1000,00 € HT
7. Rédaction des 3 arrêtés de sursis à statuer PA 1,2 et 3 et démarches annexes <i>limité à 6 heures</i>	1500,00 € HT
8. Rendez-vous n°3 en mairie <i>limité à 2 heures</i>	500,00 € HT
9. Frais de chancellerie	200,00 € HT

SALON-DE-PROVENCE

(13300)

47 Bd Jean Jaurès

Tél. 04 90 56 56 40

Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER

(13270)

500 Av Général de Gaulle

Tél. 04 42 05 00 52

Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE

(13109)

209 Rue du Bouleau

Tél. 04 28 70 59 32

Fax. 04 90 56 90 55

10. Démarche auprès des archives départementales
11. Echanges téléphoniques
12. Projet de délibération Habilitation ponctuelle à représenter la commune en justice et choix de l'avocat
13. Frais d'ouverture de dossier et de déplacement x 3 AR

OFFERTS

Total soumis	7 450,00 €
Montant TVA à 20,00 %	1 490,00 €
<hr/>	
Total TTC	8 940,00 €

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)

SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT AVOCATS A LA COUR



COMMUNE DE LA BARBEN
Hôtel de Ville
1 place Forbin
13330 LA BARBEN

BOUC BEL AIR le 31/03/2023

V/Réf. :
ROCHER MISTRAL / LA BARBEN (CHEMIN RURAL)

NOTE D'HONORAIRES

Honoraires de défense recourent pour excès de pouvoir devant le TA - de Marseille
contestation d'une délibération de classement d'un chemin rural dans la voirie
publique (temps passé à ce jour : 15 à 20 heures - taux horaire cabinet : 180 € HT)

Honoraires H.T	2 700,00 €
TVA 20%	540,00 €
<hr/>	
Honoraires TTC	3 240,00 €

Facture N°23/064

Paiement comptant à réception

Coordonnées bancaires SCP

RIB BNP PARIBAS GARDANNE
30004 00702 00010048404 clé RIB 60
IBAN FR76 3000 4007 0200 0100 4840 460

SIRET 451 364 772

Paiements par chèque à l'ordre de la SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT



1596 Avenue de la Croix d'Or
13320 Bouc Bel Air
Tél. 04 42 22 07 23
Courriel : contact@lbgr-avocats.fr

SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT AVOCATS A LA COUR



COMMUNE DE LA BARBEN
Hôtel de Ville
1 place Forbin
13330 LA BARBEN

BOUC BEL AIR le 31/05/2023

VRéf. :
ROCHER MISTRAL / LA BARBEN (CHEMIN RURAL)

NOTE D'HONORAIRES

Provision pour assistance et représentation devant le Tribunal Judiciaire d'Aix en
Provence - Défense sur procédure en revendication d'un chemin communal et
conclusions indemnitaires

- Constitution RPVA
- Etude assignation
- Recherches
- Rédaction de conclusions d'incident
- Audience devant le juge de la mise en état

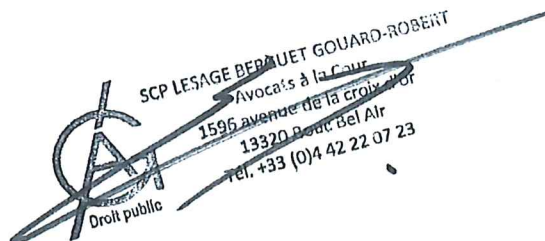
Honoraires H.T	1 200,00 €
TVA 20%	240,00 €
Honoraires TTC	1 440,00 €

Facture N°23/105
Paiement comptant à réception

Coordonnées bancaires SCP

RIB BNP PARIBAS GARDANNE
30004 00702 00010048404 clé RIB 60
IBAN FR76 3000 4007 0200 0100 4840 460

SIRET 451 364 772



1596 Avenue de la Croix d'Or
13320 Bouc Bel Air
Tél. 04 42 22 07 23
Courriel : contact@lbgr-avocats.fr

SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT AVOCATS A LA COUR



COMMUNE DE LA BARBEN
Hôtel de Ville
1 place Forbin
13330 LA BARBEN

BOUC BEL AIR le 18/08/2023

V/Réf. :
LA BARBEN / ROCHER MISTRAL (CHEMIN RURAL)

NOTE D'HONORAIRES

Honoraire pour procédure en excès de pouvoirs devant le TA de Marseille (recours SA Rocher Mistral c/ Refus d'abrogation classement chemin rural 860 € HT) ;
Honoraire d'assistance et conseil droit des collectivités territoriales et droit des propriétés publique Mai à Juillet 2023 (conseil organisation BAB – Courrier officiel à avocat Rocher Mistral 3h).

Honoraires H.T	1 400,00 €
TVA 20%	280,00 €
	<hr/>
Honoraires TTC	1 680,00 €

Facture N°23/166
Paiement comptant à réception

Coordonnées bancaires SCP

RIB BNP PARIBAS GARDANNE
30004 00702 00010048404 clé RIB 60
IBAN FR76 3000 4007 0200 0100 4840 460

SIRET 451 364 772

Paiements par chèque à l'ordre de la SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT

1596 Avenue de la Croix d'Or
13320 Bouc Bel Air
Tél. 04 42 22 07 23
Courriel : contact@lbgr-avocats.fr

SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT
AVOCATS A LA COUR



COMMUNE DE LA BARBEN
Hôtel de Ville
1 place Forbin
13330 LA BARBEN

BOUC BEL AIR le 18/08/2023

V/Réf. :
LA BARBEN / ROCHER MISTRAL (CHEMIN RURAL)

NOTE D'HONORAIRES

Honoraire pour procédure en excès de pouvoirs devant le TA de Marseille (recours SA Rocher Mistral c/ Refus d'abrogation classement chemin rural 860 € HT) ;
Honoraire d'assistance et conseil droit des collectivités territoriales et droit des propriétés publique Mai à Juillet 2023 (conseil organisation BAB – Courrier officiel à avocat Rocher Mistral 3h).

Honoraires H.T	1 400,00 €
TVA 20%	280,00 €
	<hr/>
Honoraires TTC	1 680,00 €

Facture N°23/166
Paiement comptant à réception

Coordonnées bancaires SCP

RIB BNP PARIBAS GARDANNE
30004 00702 00010048404 clé RIB 60
IBAN FR76 3000 4007 0200 0100 4840 460

SIRET 451 364 772

Paiements par chèque à l'ordre de la SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT

1596 Avenue de la Croix d'Or
13320 Bouc Bel Air
Tél. 04 42 22 07 23
Courriel : contact@lbgr-avocats.fr

SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT AVOCATS A LA COUR



COMMUNE DE LA BARBEN
Hôtel de Ville
1 place Forbin
13330 LA BARBEN

BOUC BEL AIR le 13/01/2023

V/Réf. :
LA BARBEN / Marché Hôtel de ville

NOTE D'HONORAIRES

Honoraire complémentaires d'assistance et de conseil en droit des marchés publics –
Marché hôtel de ville (Assistance à rédaction d'une mise en demeure avant résiliation pour faute
Mix Architecte - Analyse mises en demeure Abha Réseau juin 2022, recherches sur la société,
échanges sur décision de résiliation – temps passé ≈ 6h)

Honoraires H.T	1 000,00 €
TVA 20%	200,00 €

Honoraires TTC	1 200,00 €
-----------------------	-------------------

Facture N°23/007
Paiement comptant à réception

Coordonnées bancaires SCP

RIB BNP PARIBAS GARDANNE
30004 00702 00010048404 clé RIB 60
IBAN FR76 3000 4007 0200 0100 4840 460

SIRET 451 364 772

Paiements par chèque à l'ordre de la SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT



1596 Avenue de la Croix d'Or
13320 Bouc Bel Air
Tél. 04 42 22 07 23
Courriel : contact@lbgr-avocats.fr



Mairie de La Barben
1 place de Forbin
13330 La Barben

Paris, le 24 août 2023

Facture n°230490	AFFAIRE	N° dossier
	LA BARBEN C/ ROCHER MISTRAL	23022032

Facture selon diligences jointes en annexe ramenées à la somme de :	1 400,00 €
Total HT	1 400,00 €
TVA (20,00 %) payée sur encaissement	280,00 €
Total TTC	1 680,00 €

La présente facture est payable à réception

Nous vous remercions de bien vouloir mentionner sur tout règlement le numéro de facture. Le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre de la S.A.S HUGLO LEPAGE AVOCATS, ou par virement sur le compte bancaire suivant :

BNP PARIBAS Paris Place Dauphine, 20 Rue de Harlay - 75001 Paris
IBAN : FR 76 3000 4019 6000 0104 6759 055 – Code BIC BNPAFRPPXXX

Toute somme non payée dans un délai de trente jours donnera lieu à l'application de plein droit de pénalités de retard d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage (taux maximum autorisé) (art. L. 441-10 du Code du commerce) et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D. 441-5 du Code de commerce), une indemnisation supplémentaire pouvant être demandée, sur justification, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire (art. L. 441-10 du Code de commerce).

Société par Actions Simplifiée au Barreau de Paris
N° Identification TVA : FR4 834 173 775 – N° SIRET 834 173 775 00026

RELEVÉ DE DILIGENCES HT

Temps passés

Date	Int.	Libellé	Temps (h.m)	Montant HT €
13/07/2023	BM	Divers : échange téléphonique Monsieur le Maire	0h15	65,00 €
17/07/2023	BM	Divers : Préparation, échange avec Monsieur le Maire + échanges internes	1h15	325,00 €
17/07/2023	CLO	Préparation	0h45	337,50 €
17/07/2023	CLO	Téléphone	0h30	225,00 €
17/08/2023	BM	Divers : reprise recours SAS ROCHER MISTRAL, préparation réponse et échanges internes, mail Mr le Maire	1h00	260,00 €
18/08/2023	BM	Divers : échange téléphonique Mr le Maire, prose de connaissance courrier commune et mail à Mr le Maire	0h10	43,33 €
21/08/2023	BM	Divers : échanges internes + échange téléphonique Mr le Maire	0h30	130,00 €
22/08/2023	BM	Divers : reprise du projet de courrier, échanges internes, mail à Mr le maire	0h20	86,67 €
Total du Dossier n° 23022032			4h45	1 472,50 €



LA BARBEN
Mairie de La Barben
1 Place de Forbin
13330 La Barben
FRANCE

Paris, le 6 juin 2023

Facture n°230345	AFFAIRE	N° dossier
	LA BARBEN C/ ROCHER MISTRAL	23022032

Facture selon diligences jointes en annexe ramenées à la somme de :	500,00 €
Total HT	500,00 €
TVA (20,00 %) payée sur encaissement	100,00 €
Remboursement de frais non soumis à TVA	6,08 €
Total TTC	606,08 €

La présente facture est payable à réception

Nous vous remercions de bien vouloir mentionner sur tout règlement le numéro de facture. Le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre de la S.A.S HUGLO LEPAGE AVOCATS, ou par virement sur le compte bancaire suivant :

BNP PARIBAS Paris Place Dauphine, 20 Rue de Harlay - 75001 Paris
IBAN : FR 76 3000 4019 6000 0104 6759 055 – Code BIC BNPAFRPPXXX

Toute somme non payée dans un délai de trente jours donnera lieu à l'application de plein droit de pénalités de retard d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage (taux maximum autorisé) (art. L. 441-10 du Code du commerce) et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D. 441-5 du Code de commerce), une indemnisation supplémentaire pouvant être demandée, sur justification, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire (art. L. 441-10 du Code de commerce).

Société par Actions Simplifiée au Barreau de Paris
N° Identification TVA : FR4 834 173 775 – N° SIRET 834 173 775 00026

Temps passés

Date	Int.	Libellé	Temps (h.m)	Montant HT €
05/06/2023	BM	Divers : prise de connaissance des éléments transmis + recherches de jurisprudence + rédaction courrier Défenseur	1h15	325,00 €
06/06/2023	BM	Divers : prise de connaissance pièces transmises + finalisation courrier Défenseur des Droits + échanges internes et mail à Mr le Maire	0h45	195,00 €
06/06/2023	BM	Tel client	0h10	43,33 €
Total du Dossier n° 23022032			2h10	563,33 €

Frais non soumis à TVA

Date	Int.	Libellé	Montant HT €
31/05/2023	CLO	LRAR adressée à la Sté DEKRA	6,08 €
Total du Dossier n° 23022032			6,08



LA BARBEN
Mairie de La Barben
1 Place de Forbin
13330 La Barben
FRANCE

Paris, le 26 mai 2023

Facture n°230303	AFFAIRE	N° dossier
	LA BARBEN C/ ROCHER MISTRAL	23022032

Facture selon diligences jointes en annexe	2 273,33 €
Total HT	2 273,33 €
TVA (20,00 %) payée sur encaissement	454,67 €
Total TTC	2 728,00 €

La présente facture est payable à réception

Nous vous remercions de bien vouloir mentionner sur tout règlement le numéro de facture. Le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre de la S.A.S HUGLO LEPAGE AVOCATS, ou par virement sur le compte bancaire suivant :

BNP PARIBAS Paris Place Dauphine, 20 Rue de Harlay - 75001 Paris
IBAN : FR 76 3000 4019 6000 0104 6759 055 – Code BIC BNPAFRPPXXX

Toute somme non payée dans un délai de trente jours donnera lieu à l'application de plein droit de pénalités de retard d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage (taux maximum autorisé) (art. L. 441-10 du Code de commerce) et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D. 441-5 du Code de commerce), une indemnisation supplémentaire pouvant être demandée, sur justification, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire (art. L. 441-10 du Code de commerce).

Société par Actions Simplifiée au Barreau de Paris
N° Identification TVA : FR4 834 173 775 – N° SIRET 834 173 775 00026

RELEVÉ DE DILIGENCES HT

Temps passés

Date	Int.	Libellé	Temps (h.m)	Montant HT €
03/05/2023	CLO	Art 40	2h00	900,00 €
09/05/2023	CLO	Relecture	0h30	225,00 €
12/05/2023	BM	Divers : recherches, échanges internes et rédaction article 40	1h30	390,00 €
16/05/2023	BM	Divers : recherches et rédaction article 40	1h00	260,00 €
17/05/2023	BM	Divers : échanges internes et finalisation article 40 + mail à Mr le maire	1h00	260,00 €
22/05/2023	BM	Divers : échanges internes, relecture article 40 et modifications + mail à la commune	0h45	195,00 €
25/05/2023	BM	Divers : échanges avec Monsieur le Maire	0h10	43,33 €
Total du Dossier n° 23022032			6h55	2 273,33 €



LA BARBEN
Mairie de La Barben
1 Place de Forbin
13330 La Barben
FRANCE

Paris, le 11 mai 2023

Facture n°230274	AFFAIRE	N° dossier
	LA BARBEN C/ ROCHER MISTRAL	23022032

Facture selon diligences jointes en annexe ramenées à la somme de :	1 000,00 €
Total HT	1 000,00 €
TVA (20,00 %) payée sur encaissement	200,00 €
Total TTC	1 200,00 €

La présente facture est payable à réception

Nous vous remercions de bien vouloir mentionner sur tout règlement le numéro de facture. Le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre de la S.A.S HUGLO LEPAGE AVOCATS, ou par virement sur le compte bancaire suivant :

BNP PARIBAS Paris Place Dauphine, 20 Rue de Harlay - 75001 Paris
IBAN : FR 76 3000 4019 6000 0104 6759 055 – Code BIC BNPAFRPPXXX

Toute somme non payée dans un délai de trente jours donnera lieu à l'application de plein droit de pénalités de retard d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage (taux maximum autorisé) (art. L. 441-10 du Code du commerce) et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D. 441-5 du Code de commerce), une indemnisation supplémentaire pouvant être demandée, sur justification, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire (art. L. 441-10 du Code de commerce).

Société par Actions Simplifiée au Barreau de Paris
N° Identification TVA : FR4 834 173 775 – N° SIRET 834 173 775 00026

Temps passés

Date	Int.	Libellé	Temps (h.m)	Montant HT €
02/05/2023	BM	Divers : échanges internes, échanges téléphonique Monsieur le Maire, rédaction avis défavorable	1h00	260,00 €
02/05/2023	BM	Divers : prise de connaissance mail maire et préfet + échanges internes et avec Mr le Maire	0h30	130,00 €
02/05/2023	BM	Divers : rédaction d'un avis défavorable sous-commission, échanges avec C LEPAGE + mail d'envoi au maire	0h30	130,00 €
04/05/2023	BM	Divers : prise de connaissance du constat de visite inopinée + échanges internes avec C LEPAGE	0h20	86,67 €
05/05/2023	BM	Echanges internes et avec Monsieur le Maire + recherches ERP	0h45	195,00 €
09/05/2023	BM	Divers : relecture et modifications arrêté et mise en demeure + échange téléphonique avec Monsieur le Maire	0h20	86,67 €
10/05/2023	CLO	Divers : relecture courriers et échanges avec M BABES	0h15	112,50 €
10/05/2023	BM	Divers : relecture avec C LEPAGE, mail et échange téléphonique Monsieur le maire	0h15	65,00 €
Total du Dossier n° 23022032			3h55	1 065,84 €



LA BARBEN
Mairie de La Barben
1 Place de Forbin
13330 La Barben

Paris, le 27 avril 2023

Nos réfs : 23022032 - LA BARBEN C/ ROCHER MISTRAL

FACTURE n° 230239

Facture selon diligences jointes en annexe ramenée à la somme de :	2 500,00 €
Montant total HT	2 500,00 €
T.V.A. à 20,00 %	500,00 €
Débours non soumis	6,08 €
Montant T.T.C. à régler	3 006,08 €

La présente facture est payable à réception

Nous vous remercions de bien vouloir mentionner sur tout règlement le numéro de facture. Le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre de la S.A.S HUGLO LEPAGE AVOCATS, ou par virement sur le compte bancaire suivant :

BNP PARIBAS Paris Place Dauphine, 20 Rue de Harlay - 75001 Paris
IBAN : FR 76 3000 4019 6000 0104 6759 055 – Code BIC BNPAFRPPXXX

Toute somme non payée dans un délai de trente jours donnera lieu à l'application de plein droit de pénalités de retard d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage (taux maximum autorisé) (art. L. 441-6 du Code du commerce) et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D. 441-5 du Code de commerce), une indemnisation supplémentaire pouvant être demandée, sur justification, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire (art. L. 441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

Société par Actions Simplifiée au Barreau de Paris
N° Identification TVA : FR4 834 173 775 – N° SIRET 834 173 775 00026

Détail des diligences :

Temps passés

Date	Initiales	Commentaire	Durée	Montant H.T
13/04/2023	BM	Divers : échanges internes avec C LEPAGE, recherches, rédaction note et envoi mail client	2h30	650,00 €
13/04/2023	CLO	Divers : recherches et téléphone	1h30	675,00 €
18/04/2023	BM	Divers : échanges avec CL et mail Mr le Maire	0h30	130,00 €
18/04/2023	CLO	Divers : échanges téléphoniques	0h30	225,00 €
23/04/2023	BM	Divers : prise de connaissance de mails et échanges internes	0h15	65,00 €
24/04/2023	BM	Tel client : point mails du WE	0h05	21,67 €
25/04/2023	BM	Divers : Echanges internes, courriers et échange téléphonique Monsieur le Maire	1h15	325,00 €
25/04/2023	CLO	Echanges internes et courriers	1h00	450,00 €
26/04/2023	BM	Divers : rédaction courrier DEKRA, échanges internes et mail à Mr le Maire	0h20	86,67 €
26/04/2023	BM	Divers : mail Monsieur le Maire et envoi courrier Préfet	0h15	65,00 €
TOTAUX			8h10	2 693,34 €

Frais

Date	Initiales	Commentaire	Montant H.T.
14/04/2023	CLO	Frais postaux - Lettre RAR adressée au Préfet de PACA	6,08 €
TOTAUX			6,08 €



LA BARBEN
Mairie de La Barben
1 Place de Forbin
13330 La Barben

Paris, le 24 mars 2023

23022032 - LA BARBEN C/ ROCHER MISTRAL

FACTURE n° 230145

Facture selon diligences jointes en annexe ramenée à la somme de 5 000 € HT selon forfait convenu.	5 000,00 €
Montant total HT	5 000,00 €
T.V.A. à 20,00 %	1 000,00 €
Montant T.T.C. à régler	6 000,00 €

La présente facture est payable à réception

Nous vous remercions de bien vouloir mentionner sur tout règlement le numéro de facture. Le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre de la S.A.S HUGLO LEPAGE AVOCATS, ou par virement sur le compte bancaire suivant :

BNP PARIBAS Paris Place Dauphine, 20 Rue de Harlay - 75001 Paris
IBAN : FR 76 3000 4019 6000 0104 6759 055 – Code BIC BNPAFRPPXXX

Toute somme non payée dans un délai de trente jours donnera lieu à l'application de plein droit de pénalités de retard d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage (taux maximum autorisé) (art. L. 441-6 du Code de commerce) et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D. 441-5 du Code de commerce), une indemnisation supplémentaire pouvant être demandée, sur justification, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire (art. L. 441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

Société par Actions Simplifiée au Barreau de Paris
N° Identification TVA : FR4 834 173 775 – N° SIRET 834 173 775 00026

Détail des diligences :

Temps passés

Date	Initiales	Commentaire	Durée	Montant H.T
07/02/2023	RSO	Téléphone client M. Santos	0h50	216,67 €
07/02/2023	RSO	Etude dossier, proposition d'intervention	4h00	1 040,00 €
09/02/2023	RSO	Téléphone client	0h15	65,00 €
07/03/2023	RSO	Téléphone client	0h25	108,33 €
17/03/2023	BM	Divers : analyse des différentes pièces, recherches et échanges internes	4h00	1 040,00 €
20/03/2023	BM	Divers : analyse des différentes pièces, recherches et échanges internes	3h30	910,00 €
21/03/2023	BM	Divers : analyse des différentes pièces, recherches et rédaction consultation	7h00	1 820,00 €
22/03/2023	BM	Divers : recherches et rédaction consultation	8h15	2 145,00 €
24/03/2023	CLO	Relecture, validation consultation.	1h00	450,00 €
24/03/2023	BM	Divers : finalisation consultation, échanges internes	1h30	390,00 €
TOTALUX			30h45	8 185,00 €

**Facture N° F23122520**

DATE FACTURE

DATE ECHEANCE

12/12/2023

12/12/2023

FACTURE

Références Financier :

Règlement : Règlement à réception de facture

N° Client : 411MAI058

MAIRIE DE LA BARBEN1 Place de Forbin
13 330 LA BARBEN**Références :**

Session : 231127A

CONDUITE TRACTEUR + EQUIPEMENTS (GYROBROYEUR et EPAREUSE) du 4 au 6 décembre 2023 (convention n° 5907)

Qté	Désignation	Nb Hrs	Nb Jrs	Prix Unit. HT	Total HT
2.00	CONDUITE TRACTEUR + EQUIPEMENTS (GYROBROYEUR et EPAREUSE) GAUTIER Gilles - MOSTEFAOUI Othman	21.00	3.00	789.00 €	1 578.00 €

Dates de la formation : 4 - 5 - 6 décembre 2023

Récapitulatif TVA

Taux	Bases HT	TVA
20.00%	1 578.00 €	315.60 €

Total HT	Total TVA	Total TTC
1 578.00 €	315.60 €	1 893.60 €

**NET A
PAYER****1 893.60 €**

Page : 1 / 1

ECIR FORMATION

Route d Alleins - 13370 MALLEMORT DE PROVENCE

Association loi 1901

N° déclaration d'activité : 93130003813

N° TVA Intra : FR33782738306

N° SIRET : 78273830600011

IBAN - Swift : FR7611306000420161859800097 - AGRIFRPP813

Talon à joindre à votre règlement

F23122520	411MAI058
12-déc.-2023	
1 893.60 €	

TVA acquittée sur les débits

Paiement sans escompte pour règlement anticipé. Art. L. 441-3 et L. 441-6 du Code de Commerce : Tout retard ou absence de paiement sera sanctionné de pénalités correspondant à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera appliquée conformément au décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

**Facture N° F23101966**

DATE FACTURE

DATE ECHEANCE

13/10/2023

13/10/2023

FACTURE

Références Financier :

Règlement : Règlement à réception de facture

N° Client : 411MAI058

Références :

Session : 231006A

MAIRIE DE LA BARBEN1 Place de Forbin
13 330 LA BARBEN

HABILITATION ELECTRIQUE du 10 au 12 octobre 2023 (convention n° 5610)

Qté	Désignation	Nb Hrs	Nb Jrs	Prix Unit. HT	Total HT
1.00	HABILITATION ELECTRIQUE GAUTIER Gilles	21.00	3.00	450.00 €	450.00 €

Dates de la formation : 10 - 11 - 12 octobre 2023

Récapitulatif TVA

Taux	Bases HT	TVA
20.00%	450.00 €	90.00 €

Total HT

Total TVA

Total TTC

450.00 €

90.00 €

540.00 €

NET A PAYER

540.00 €

Page : 1 / 1

ECIR FORMATION

Route d Alleins - 13370 MALLEMORT DE PROVENCE

Association loi 1901

N° déclaration d'activité : 93130003813

N° TVA Intra : FR33782738306

N° SIRET : 78273830600011

IBAN - Swift : FR7611306000420161859800097 - AGRIFRPP813

TVA acquittée sur les débits

Talon à joindre à votre règlement

F23101966	411MAI058
13-oct.-2023	
540.00 €	

Paiement sans escompte pour règlement anticipé. Art. L. 441-3 et L. 441-6 du Code de Commerce : Tout retard ou absence de paiement sera sanctionné de pénalités correspondant à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera appliquée conformément au décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

CLINIQUE VETERINAIRE LA
PROVENCALE
Docteur Stéphane Krief
12680 LANCON
N°11078
04 90 42 73 56



MAIRIE de LA BARBEN
A l'attention de Monsieur le maire

1 place de Forbin
13330 LA BARBEN

FACTURE n° 533.6

Réf : 50866 Le 2 Novembre 2022

Date	N°	Acte ou Produit
2 NOV 22	844744	OVARIECTOMIE CHATTE

Nombre	PU.HT	%TVA	Total HT
1,00	62,500	20,00	62,50
Total TTC de ce relevé: 75,00 Euros			

709-4
REÇU LE
17 NOV. 2022
MAIRIE DE LA BARBEN

Total HT	62,50	% TVA	Sous totaux HT	Sous totaux TVA	Règlements :	
Honoraires	62,50	20,00	62,50	12,50	Espèces	0,00
Médicaments sur ordonnance	0,00				Chèque	0,00
Produits hors ordonnance	0,00				C.B.	0,00
Aliments	0,00				Virement	0,00
Escomptes	0,00				Prélevé	0,00
						0,00
						0,00

FACTURE n° 533.6

NET A PAYER 75,00 Euros

n° SIRET : 50773913400017

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93)
et une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée (Loi n°2012-387 / article L. 441-6)



BNP PARIBAS Relevé d'identité bancaire (RIB) :

Code Banque		Code Guichet		Numéro de compte		Clé RIB	
30004		00701		00010095239		26	

Numéro de compte bancaire international (IBAN) :

FR76 3000 4007 0100 0100 9523 926

BIC (Bank Identification Code) : BNPAFRPPXXX

SELARL DU DOCTEUR KRIEF

Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Cadre réservé au destinataire du relevé



BNP PARIBAS Relevé d'identité bancaire (RIB) :

Code Banque		Code Guichet		Numéro de compte		Clé RIB	
30004		00701		00010095239		26	

Numéro de compte bancaire international (IBAN) :

FR76 3000 4007 0100 0100 9523 926

BIC (Bank Identification Code) : BNPAFRPPXXX

SELARL DU DOCTEUR KRIEF

Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Cadre réservé au destinataire du relevé

CLINIQUE VETERINAIRE LA
PROVENCALE
Docteur Stephane Krief
13680 LANCON
N°11078
04 90 42 73 56



GM-2

REÇU LE
09 NOV. 2023
MAIRIE DE LA BARBEN

Mr MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place des Forbins
13330 LA BARBEN

Selon l'usage, le Docteur KRIEF vous présente sa note d'honoraires pour les prestations et produits désignés ci-dessous:

Note d'honoraires n° 619.6

Réf : 82465 Le 31 Octobre 2023

Date	N°	Acte ou Produit	Nombre	PU.HT	%TVA	Total HT
31 OCT 23	908808	FORFAIT CAS CT IDENTIFICATION 250268781000476	1,00	70,833	20,00	70,83
31 OCT 23	908808	FORFAIT OVARIO CT IDENTIFICATION 250268781000519	1,00	83,333	20,00	83,33

Total TTC de ce relevé: 185,00 Euros

Total HT	154,17	% TVA	Sous totaux HT	Sous totaux TVA	Règlements :	
Honoraires	154,17	20,00	154,17	30,83	Espèces	0,00
Médicaments sur ordonnance	0,00				Chèque	0,00
Produits hors ordonnance	0,00				C.B.	0,00
Aliments	0,00				Virement	0,00
Escomptes	0,00				Prélevé	0,00
						0,00

Note d'honoraires n° 619.6

NET A PAYER 185,00 Euros

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
LA PROVENCALE
327 Allée des Combes
13680 Lançon de Provence
0490427356 vetokrief.com

REÇU LE

25 SEP. 2023

MAIRIE DE LA BARBEN

769-13

Mr MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place des Forbins
13330 LA BARBEN

Selon l'usage, le Docteur KRIEF vous présente sa note d'honoraires pour les prestations et produits désignés ci-dessous:

Note d'honoraires n° 605.6

Réf : 82465

Le 20 Septembre 2023

Date	N°	Acte ou Produit	Nombre	PU.HT	%TVA	Total HT
20 SEP 23	901248	CASTRATION CHAT / RTE CHATEAU	1,00	70,833	20,00	70,83
20 SEP 23	901248	PUCE ELECTRONIQUE CT 250268780905535	1,00		20,00	

Total TTC de ce relevé: 85,00 Euros

Total HT	70,83	% TVA	Sous totaux HT	Sous totaux TVA	Règlements :	
Honoraires	70,83	20,00	70,83	14,17	Espèces	0,00
Médicaments sur ordonnance	0,00				Chèque	0,00
Produits hors ordonnance	0,00				C.B.	0,00
Aliments	0,00				Virement	0,00
Escomptes	0,00				Prélevé	0,00
						0,00
						0,00

Note d'honoraires n° 605.6

NET A PAYER 85,00 Euros

n° SIRET : 50773913400017

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93)
et une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée (Loi n°2012-387 / article L. 441-6)

IDENTIFICATION Emplacement : GOUTTIERE JUGULAIRE GAUCHE

1^{re} identification 1^{re} identification simultanée avec le N° tatouage
N° insert

Joindre le certificat provisoire d'identification correspondant!

Nouvelle identification en complément de l'ancienne identification
 Ré identification car l'ancienne identification est :
 manquante (vérification par radiographie obligatoire)
 illisible (exérèse obligatoire pour les inserts)
 exérèse réalisée (joindre insert retiré)
 exérèse non réalisée (joindre attestation de refus et explications vétérinaire)

Ancienne identification :

N° tatouage

N° insert

Joindre obligatoirement l'original de l'ancienne carte d'identification le nom du détenteur sur la carte doit être le même que sur ce certificat. Si ce n'est pas le cas, il faut procéder au changement de détenteur sur l'ancienne carte d'identification.

PASSEPORT

N° FR

Délivré le

Par le docteur

(N° d'ordre)

ANIMAL Chien Chat Furet

Les Informations "Animal" indiquées ci-dessous ne préjugent pas d'une expertise ultérieure de l'animal.

Animal né en France Animal introduit sur le sol français sans identification ou d'origine inconnue Animal non identifié admis en fourrière

Mâle Femelle Stérilisé Né(e) le* 0 1 0 1 2 0 2 2 Chat libre Catégorie

Inscrit à un livre des origines Code race* (cf table au dos)

Apparence raciale* Croisé

Nom de naissance

ou

EUROPEEN SACREE BIRM

A N I E

Nom d'usage

ROUTE DU CHATEAU

Robe

CREME

Poils

COURT

Signes particuliers

DÉTENTEUR : la réglementation n'autorise qu'un SEUL DÉTENTEUR par animal (un seul nom et prénom doivent être indiqués sur le document)

PARTICULIER

PROFESSIONNEL DE LA FILIERE ANIMALE

(éleveur, refuge, animalerie, association, fourrière, grossiste, laboratoire...)

M. Mme Personne morale

N° de SIRET

Nom (un seul nom)*

M A I R I E D E L A B A R B E N

Prénom (un seul prénom)

M R L E M A I R E

Adresse

1 P L A C E D E S F O R B I N S

Lieu-dit ou Boîte Postale

Code postal*

1 3 3 3 0 Localité* L A B A R B E N

Pays

France Autre

Téléphone 1

0 4 9 0 5 5 1 8 8 9

Tel.2 0

International

International

E-mail*

IDENTIFICATEUR AYANT COMMANDÉ

AYANT IDENTIFIÉ

N° d'inscription à l'Ordre

1 1 0 7 8

Code CSO : 11078 2023082667
MR STEPHANE KRIEF
13680 LANÇON DE PROVENCE

Nom K R I E F
Prénom S T E P H A N E



Cachet et signature de l'identificateur (obligatoire)

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
LA PROVENCALE

327 Allée des Combes
13680 Lançon de Provence

OBLIGATOIRE

0490427356 vetokrief.com

Les informations suivies d'un * sont obligatoires. Attention : si ces informations ne sont pas correctement renseignées, le détenteur ne recevra pas sa carte d'identification.

CLINIQUE VETERINAIRE
LA PROVENCALE

327 Allée des Combes
13680 Lançon de Provence

0490427356 veterinaire.com

REÇU LE

29 SEP. 2023

MAIRIE DE LA BARBEN

788-1

Mr MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place des Forbins
13330 LA BARBEN

Selon l'usage, le Docteur KRIEF vous présente sa note d'honoraires pour les prestations et produits désignés ci-dessous:

Note d'honoraires n° 610.6

Réf: 82465

Le 27 Septembre 2023

Date	N°	Acte ou Produit	Nombre	PU.HT	%TVA	Total HT
27 SEP 23	902431	FORFAIT OVARIO CT IDENTIFICATION	1,00	83,333	20,00	83,33
27 SEP 23	902431	FORFAIT OVARIO CT IDENTIFICATION	1,00	83,333	20,00	83,33

Total TTC de ce relevé: 200,00 Euros



Total HT	166,67	% TVA	Sous totaux HT	Sous totaux TVA	Règlements :
Honoraires	166,67	20,00	166,67	33,33	Espèces 0,00
Médicaments sur ordonnance	0,00				Chèque 0,00
Produits hors ordonnance	0,00				C.B. 0,00
Aliments	0,00				Virement 0,00
Escomptes	0,00				Prélevé 0,00
					0,00
					0,00

Note d'honoraires n° 610.6

NET A PAYER 200,00 Euros

n° SIRET : 50773913400017

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93)
et une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée (Loi n°2012-387 / article L. 441-6)



DUNKERQUE, le 26/07/2023

Commune de La BARBEN

1,Place de Forbin

13330 La Barben

FERMON FREDERIC
14 RUE VICTOR DERODE
59240 DUNKERQUE

Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet
de Région sous le numéro 31590674859
SIRET 50214991700077

FACTURE 61/2023

POUR LA FORMATION DES GARDES ASSERMENTES

Formation GARDE PARTICULIER du 26 juillet 2023 module 5, SOIT 950 euros net de charge (opération de formation exonérée de TVA dans le cadre de l'article 261.4 4° du code général des impôts)

Merci de régler cette somme dans les meilleurs délais

FERMON F

622

CLINIQUE VETERINAIRE LA
PROVENCALE
Docteur Stephane Krief
13680 LANCON
N°11078
04 90 42 73 56



Mairie De La Barben ASSOCIATION AMCOEUR
Route de Cazan
13330 PELISSANNE

FACTURE n° 14234.1

Réf: 50866

Le 10 Mars 2023

Date	N°	Acte ou Produit
10 MAR 23	867438	FORFAIT OVARIO CT IDENTIFICATION

Nombre	PU.HT	%TVA	Total HT
1,00	83,333	20,00	83,33

Total TTC de ce relevé: 100,00 Euros

REÇU LE

07 JUL. 2023

MAIRIE DE LA BARBEN

603 - 1

Total HT	83,33	% TVA	Sous totaux HT	Sous totaux TVA	Règlements :	
Honoraires	83,33	20,00	83,33	16,67	Espèces	0,00
Médicaments sur ordonnance	0,00				Chèque	0,00
Produits hors ordonnance	0,00				C.B.	0,00
Aliments	0,00				Virement	0,00
Escomptes	0,00				Prélevé	0,00
						0,00
						0,00

FACTURE n° 14234.1

NET A PAYER 100,00 Euros

n° SIRET : 50773913400017

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93)
et une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée (Loi n°2012-387 / article L. 441-6)



ECIR FORMATION
Route d'Alleins - 13370 MALLEMORT DE PROVENCE
ASSOCIATION 1901
N° déclaration d'activité : 93130003813
N° TVA Intra : FR33782738306
N° SIRET : 78273830600011
IBAN - Swift : FR7611306000420161859800097 - AGRIFRPP813

Facturé à :

mairie de la barben

1 place de forbin
13330 LA BARBEN
Siret :21130009000019

Facture FACT2023041026

Le : 14/04/2023
échéance: 14/04/2023

Qté	Désignation	Taux TVA	Montant TVA	Prix Unit. HT	Total HT
1 repas	Mostefaoui Othman : dejeuner - Période du 25/04/2023 au 25/04/2023	10,00 %	1,60 €	16,00 €	16,00 €
Montant HT Tva 10.00 %					16.00 €
Total Tva 10.00 %					1.60 €
Total HT :					16,00 €
Total TVA :					1,60 €
Total TTC :					17,60 €

Condition Règlement:

Règlement à réception de facture



HEXACTE

COMMISSAIRES DE JUSTICE

Office de MARSEILLE

Arnaud ROLL
Christine MASSARD
Claire NOCHEZ

Office d'AIX-EN-PROVENCE

Anais CAVARROC

Office de SALON-DE-PROVENCE

Marie-Hélène GROS-D'HAILLECOURT
Laurent CHETBOUN
Amélie SALTEL

Office de MARTIGUES

Philippe de MARANS
Philippe CUNIN
Marc MONDOLONI

Prédécesseurs :

Jacques ISNARD †
Abel-Didier PANSARD
Jacques-Yves PHILIBERT
Roger ROLL †
Huissiers de justice honoraires

www.hexacte.fr

FACTURE n° : 547843 /
COMMUNE DE LA B/CONSTAT LA BARB
Service : 38
Responsable : LC
Téléphone: 04.90.56.01.22
Mail : contact.salon@hexacte.fr

Vos réf. : constat ROCHER MISTRAL

Adresse de correspondance :

706, vieux chemin d'Istres BP 90266
13666 SALON DE PROVENCE Gandonne PDC

SIRET : 89373490500068
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR82893734905

Membre d'une Association de Gestion Agréée par
l'Administration Fiscale.

Le règlement des versements et honoraires par chèque
est accepté

Paiement sécurisé par Carte Bancaire



Par téléphone : 04 90 56 37 62

Par internet : paiement en ligne:

<https://www.hexacte.fr/paiement-en-ligne-secure/>

Par virement : CDC AIX

BIC : CDCG FR PP

IBAN : FR104003 1000 0100 0029 8470 Y79

« Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement (UE) 2016/679
du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux
informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez envoyer
un courrier à l'adresse de l'étude. ».

Référence à joindre à votre règlement sans coller ni

agrafer:
547843



0001001035162700034031

SALON-DE-PROVENCE le 23 MAI 2023



0001001035162700034031

COMMUNE DE LA BARBEN
Hôtel de Ville
place de Forbin
13330 LA BARBEN

Madame, Monsieur,

Sauf erreur ou omission de ma part, il apparaît toujours comme étant impayée la somme mentionnée
ci-après, qui a déjà fait l'objet d'un décompte de frais et honoraires.

Je vous prie de me transmettre le règlement par retour du courrier.

LIBELLE	DATE	H.T	EXO	T.V.A	TOTAL
Pv de constat	13/04/23	307.67		61.53	369.20
TOTAL DES FRAIS		307.67		61.53	369.20

Reste dû 369.20

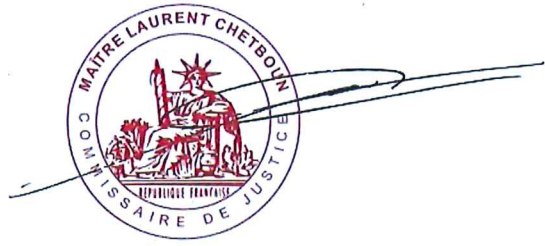
TAUX	MT H.T.	TVA
20.00	307.67	61.53

TOUT PAIEMENT DOIT ETRE FAIT EN NOTRE ETUDE, de préférence par virement
bancaire sur notre compte CDC IBAN: FR1040031000010000298470Y79 BIC: CDCGFRPPXXX
ou par carte bancaire en téléphonant au 04.90.56.01.22 ou par internet (transaction sécurisée)
<https://www.hexacte.fr/paiement-en-ligne-secure/>

Loi N° 92-442 du 31 Décembre 1992 : La présente facture est payable comptant. Toute somme non
payée dans les 30 jours est susceptible de porter intérêts à un taux égal à une fois et demi le taux de
l'intérêt légal."Le débiteur professionnel des sommes dues à l'huissier de justice, qui ne seraient pas
régées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement
d'un montant de 40 E (art. D. 441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés
sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, l'huissier de justice peut demander une
indemnisation complémentaire, sur justification (art. L. 441-6 alinéa 12 du Code de commerce)"

Croyez à l'assurance de nos sentiments dévoués.

SELARL HEXACTE
Commissaires de justice associés



CLINIQUE VETERINAIRE LA
PROVENCALE
Docteur Stephane Krief
13680 LANCON
N°11078
04 90 42 73 56



620

Code client 82465

Mr MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place des Forbins
13330 LA BARBEN

389 3

FACTURE n° 8139.4
Le 7 Août 2024

Pour ANIMAUX ERRANTS -

	Qté	PU.HT	%TVA	Total HT
Prestation n° 956077 du 11 Juillet 2024				
CONSULTATION 1	1,00	39,17	20,00	39,17
METACAM BUVABLE PAR 15 CC MET	1,00			
CLAVASEPTIN P 50 MG	1,00	11,67	20,00	11,67
				Total TTC 61,00

Prestation(s) N° 956077

Total HT	50,83	% TVA	Sous totaux HT	Sous totaux TVA	Règlements
Honoraires	39,16	20,00	50,83	10,17	
Produits hors ordonnance	11,67				

Net à payer **61,00 Euros**

n° SIRET : 50773913400017

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93)
et une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée (Loi n°2012-387 / article L. 441-6)

CLINIQUE VETERINAIRE LA
PROVENCALE
Docteur Stephane Krief
13680 LANCON
N°11078
04 90 42 73 56



622

Code client 82465

Mr MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place des Forbins
13330 LA BARBEN

388-2

FACTURE n° 8138.4
Le 7 Août 2024

Pour ANIMAUX ERRANTS -

	Qté	PUHT	%TVA	Total HT
Prestation n° 935154 du 2 Avril 2024				
FORFAIT OVII CTE + IDENTIFICATI	1,00	91,67	20,00	91,67
			Total TTC	110,00

Prestation(s) N° 935154

Total HT	91,67	% TVA	Sous totaux HT	Sous totaux TVA	Règlements
Honoraires	91,67	20,00	91,67	18,33	

Net à payer **110,00 Euros**

n° SIRET : 50773913400017

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93)
et une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée (Loi n°2012-387 / article L. 441-6)



672

Code client 82465

Mr MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place des Forbins
13330 LA BARBEN

390-4

FACTURE n° 8140.4
Le 7 Août 2024

Pour ANIMAUX ERRANTS -

	Qté	PU.HT	%TVA	Total HT
Prestation n° 952234 du 25 Juin 2024				
CONSULTATION 1	1,00	27,50	20,00	27,50
INJECTIONS CHAT	1,00	18,33	20,00	18,33
STRONGHOLD 30 MG CHIEN 2,5-5KG 1 PIP.	3,00	10,83	20,00	32,50
			Sous-total TTC	94,00

Pour GRISETTE - Chats Européen À Poil Court

	Qté	PU.HT	%TVA	Total HT
Prestation n° 957685 du 18 Juillet 2024				
CONSULTATION 1	1,00	39,17	20,00	39,17
INJECTION CHAT	1,00	16,67	20,00	16,67
Prestation n° 959774 du 29 Juillet 2024				
EXAMEN RADIOGRAPHIQUE	1,00	50,00	20,00	50,00
1 ERE INJECTION CHIEN	1,00	15,83	20,00	15,83
CLAVASEPTIN P 50 MG	2,00	5,83	20,00	11,67
			Sous-total TTC	160,00

Total TTC 254,00

Prestation(s) N° 952234-957685-959774

Compte
à payer
à régler

Total HT	211,67	% TVA	Sous totaux HT	Sous totaux TVA	Règlements
Honoraires	167,50	20,00	211,67	42,33	
Médicaments sur ordonnance	32,50				
Produits hors ordonnance	11,67				

Net à payer 254,00 Euros

CLINIQUE VETERINAIRE
LA PROVENCALE
327 Allée des Combes
13680 Lançon de Provence
0490427356 vetokrief.com

Prestation(s) N° 918825

Mr MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place des Forbins
13330 LA BARBEN

FACTURE n° 625.6

Réf : 82465

Le 3 Janvier 2024

Date	N°	Acte ou Produit	Qté	PU.HT	%TVA	Total HT
5 DEC 23	918825	FORFAIT OVARIO CT IDENTIFICATION	1,00	83,333	20,00	83,33
Total TTC : 100,00 Euros						

Total HT		% TVA	Sous totaux HT	Sous totaux TVA	Règlements :	
Honoraires	83,33	20,00	83,33	16,67	Espèces	0,00
Médicaments sur ordonnance	0,00				Chèque	0,00
Produits hors ordonnance	0,00				C.B.	0,00
Aliments	0,00				Virement	0,00
Escomptes	0,00				Prélevé	0,00
						0,00
						0,00

FACTURE n° 625.6

NET A PAYER 100,00 Euros

n° SIRET : 50773913400017

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93)
et une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée (Loi n°2012-387 / article L. 441-6)

CLINIQUE VETERINAIRE
LA PROVENCE
327 Allée des Combes
13680 Lançon de Provence
0490427356 vetokrief.com

REÇU LE

21 MARS 2024

692

MAIRIE DE LA BARBEN

177-B

Prestation(s) N° 928794

Mr MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place des Forbins
13330 LA BARBEN

FACTURE n° 8096.4

Réf : 82465

Le 18 Mars 2024

Date	N°	Acte ou Produit	Qté	PU.HT	%TVA	Total HT
1 MAR 24	928794	FORFAIT CAS CT IDENTIFICATION	1,00	75,000	20,00	75,00
Total TTC : 90,00 Euros						

Total HT	% TVA	Sous totaux HT	Sous totaux TVA	Règlements :	
Honoraires	20,00	75,00	15,00	Espèces	0,00
Médicaments sur ordonnance				Chèque	0,00
Produits hors ordonnance				C.B.	0,00
Aliments				Virement	0,00
Escomptes				Prélevé	0,00
					0,00
					0,00

FACTURE n° 8096.4

NET A PAYER 90,00 Euros

n° SIRET : 50773913400017

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93)
et une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée (Loi n°2012-387 / article L. 441-6)



Les Clairières de l'Anjoly 2 - Bat F - N°37/38
96 Boulevard de l'Europe
13127 Vitrolles
Tel : 04 86 64 13 52 - contact@citetech.fr
SIRET 441 587 128 00022

Facture

N° 24F-00459

Solde Restant Dû
300,00€

Adresse de Facturation

Commune de La Barben

1 place de Forbin
13330 La Barben

Adresse de Livraison

Commune de La Barben

1 place de Forbin
13330 La Barben
+33 4 90 55 36 17

Date de facture : 29/03/2024

Date d'échéance : 13/05/2024

Votre référence commande : BPA 24D-01082

Affaire : formation Télégestion
EP service maintenance

#	Article & Description	Qte	Prix Unitaire HT	Prix Total HT
1	DIVERS CITETECH Demi-journée de formation sur le module de Télégestion de l'éclairage public y compris frais de déplacement d'un technicien sur site	1	250,00	250,00
Sous-Total HT				250,00
TVA (20%)				50,00
Total TTC				300,00€
Solde Restant Dû				300,00€

Aucun escompte n'est accordé en cas de règlement avant la date d'échéance, sauf accord formel. Conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'une pénalité ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40.00 euros.

ATTENTION MODIFICATION DE RIB

Identifiant international de compte bancaire
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1009 6185 7100 0270 0970 127
Domiciliation CIC AIX-PROVENCE ENTREPRISES
BIC (Bank Identifier Code) CMCIFRPP

Le fait par nos clients de nous passer commande implique l'acceptation de nos conditions générales de ventes. Les devis, offres ou accusés de réception de commandes, établis à l'occasion de ventes réalisées par CITEQUIP ou par son intermédiaire, sont assorties des conditions de vente ci-après, lesquelles peuvent être complétée pour certaines fournitures, de conditions spécifiques susceptibles de préciser ou modifier les dites conditions générales. Nos conditions de vente prévalent sur toutes conditions d'achats sauf dérogation formelle et expresse de notre part.



Facture N°	Date	Echéance	Mode de paiement
FE18330	10/01/2024	10/01/2024	Virement

VILLE DE LA BARBEN

13330 La Barbén

VOTRE N° DE BON DE COMMANDE/ENGAGEMENT

BPA du devis DE5803 par M SANTOS le 05.01.2024

SIRET :21130009000019 Service :
Budget : N° Fournisseur :
Contact sur site : M. CARON Philippe 06 26 76 35 98
[Rapport d'intervention n° : 11971 du 10.01.2024](#)

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Marque : **GOUPIL** - Modèle/Type : G3L NKS MY13.5 PbO 240Ah
Date de 1ère M.E.C : 07.06.2013
N° de Mine/Série : **VRWG3LNBCD0000164**
Immatriculation : **CV-818-PE**

Numéro de Compte client : 398

RÉF.	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U. HT	% REM	REM. HT	TOTAL HT
M/O	<u>MAIN D'OEUVRE - TRAVAUX A FAIRE</u> - Remplacement du contacteur de ligne ARU. - Essai du véhicule.	1,0	70,00			70,00
DP13	DEPLACEMENT (13) - BOUCHES DU RHÔNE	1,0	135,00			135,00
	<u>FOURNITURES/PIÈCES DÉTACHÉES</u>					
3500132	CONTACTEUR 48VCC + PORTE FUSIBLE	1,0	307,25			307,25
PORT	FRAIS DE PORT ET EMBALLAGE - CHRONO 13H	1,0	25,00			25,00

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
3	537,25	20,00	107,45

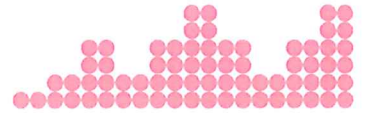
NOS COORDONNÉES BANCAIRES

Code banque Code guichet Numéro de compte Clé RIB
1751 590000 08004716852 56
CAISSE ÉPARGNE I.D.F AGENCE LA VARENNE SAINT-HILAIRE
IBAN : FR76 1751 5900 0008 0047 1685 256 BIC : CEPAPRPP751

Total HT	537,25
Net HT	537,25
Total TVA	107,45
Total TTC	644,70
NET A PAYER	644,70

ECS-ELECTRIC CAR SERVICES - S.A.S.U au Capital de 20.000€ - Siège social 96 bis avenue du Sinodon - cidex 32 - 06330 ROQUEFORT-LES-PINS
N° DE S.I.R.E.T. : 79360025500012 - N.I.I. : FR88793600255 - R.C.S. : GRASSE - N.A.F. : 4520A
Tél. : 06.22.41.08.24 Fax : 01.78.76.54.40 E-mail : sav@electric-car-services.com - Site internet : www.electric-car-services.fr

Pénalités de retard (taux annuel) : 10% - Conditions de vente : aucun escompte pour paiement anticipé. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 200 €



Facture

N° FT-2024-02-36168-Col-TAC-COMM
Date : 23-02-2024

Commune De La Barben
1 PLACE DE FORBIN
13330 La Barben

Réf. : Prestation pour collectivité

Nom/ Prénom	Date	Montant HT	TVA
ARNAUD STEPHANE	01-02-2024	95.00 €	20%
PEREZ PAULINE	01-02-2024	95.00 €	20%
		Total HT	190.00 €
		TVA	38.00 €
		Total TTC	228.00 €

Règlement par virement :

IBAN : FR76 1680 6051 0066 1128 8724 685

SWIFT : AGRIFRPP868

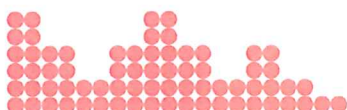
Règlement par chèque bancaire :

A l'ordre de S.A.S. AAC Test Psycho

Règlement par carte bancaire

Echéance : A réception de la facture

Intérêts de retard calculés après la date d'échéance : 2% par mois, soit 24% l'an avec un minimum de 40€. Nos factures sont payables à Mâcon. Nos traites ou acceptations de règlements n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause. Contestation pour la France, le Tribunal du Rhône est seul compétent, même en cas d'appel de garantie ou de pluralité des défenseurs.





HEXACTE

COMMISSAIRES DE JUSTICE

Office de MARSEILLE

Arnaud ROLL
Christine MASSARD
Claire NOCHEZ

Office d'AIX-EN-PROVENCE

Philippe de MARANS

Office de SALON-DE-PROVENCE

Marie-Hélène GROS-D'HAILLECOURT
Laurent CHETBOUN
Amélie SALTEL

Office de MARTIGUES

Marc MONDOLONI
Delphine AMRANI

Prédécesseurs :

Jacques ISNARD †
Abel-Didier PANSARD
Jacques-Yves PHILIBERT
Roger ROLL †
Huissiers de justice honoraires

www.hexacte.fr

FACTURE n° : 566636 / NUMERO_FACTURE

COMMUNE DE LA B/GOUIN

Service : 38

Responsable : LC

Téléphone: 04.90.56.01.22

Mail : contact.salon@hexacte.fr

DOSSIER GOUIN

Adresse de correspondance :

706, vieux chemin d'Istres le Jurispôle
13300 SALON DE PROVENCE

SIRET : 89373490500068

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR82893734905

Membre d'une Association de Gestion Agréée par l'Administration Fiscale.

Le règlement des versements et honoraires par chèque est accepté

Paiement sécurisé par Carte Bancaire



Par téléphone : 04 90 56 37 62

Par internet : paiement en ligne:

<https://www.hexacte.fr/paiement-en-ligne-securise/>

Par virement : CDC AIX

BIC : CDCG FR PP

IBAN : FR104003 1000 0100 0029 8470 Y79

Référence à joindre à votre règlement sans coller ni

agrafer:

566636



0001001115729000034031

SALON-DE-PROVENCE le 01 JUILLET 2024



0001001115729000034031

COMMUNE DE LA BARBEN

Hôtel de Ville
place de Forbin
13330 LA BARBEN

FACTURE

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous le montant de nos frais et honoraires exposés à ce jour dans cette affaire, dont nous vous remercions par avance du règlement :

LIBELLE	DATE	HT	EXO	TVA 20 %	TOTAL
Pv de constat	19/06/24	600.00		120.00	720.00
Signification pv constat	21/06/24	57.67	2.50	11.53	71.70
Signification pv constat	24/06/24	57.67	2.50	11.53	71.70
Signification pv constat	26/06/24		136.30		136.30
TOTAL DES FRAIS		715.34	141.30	143.06	999.70

Reste dû

999.70

TOUT PAIEMENT DOIT ETRE FAIT EN NOTRE ETUDE, de préférence par virement bancaire sur notre compte CDC IBAN: FR1040031000010000298470Y79 BIC: CDCGFRPPXXX ou par carte bancaire en téléphonant au 04.90.56.01.22 ou par internet (transaction sécurisée) <https://www.hexacte.fr/paiement-en-ligne-securise/>

Croyez à l'assurance de nos sentiments dévoués.

SELARL HEXACTE
Commissaires de justice associés





HEXACTE

COMMISSAIRES DE JUSTICE

Office de MARSEILLE

Arnaud ROLL
Christine MASSARD
Claire NOCHEZ

Office d'AIX-EN-PROVENCE

Philippe de MARANS

Office de SALON-DE-PROVENCE

Marie-Hélène GROS-D'HAILLECOURT
Laurent CHETBOUN
Amélie SALTEL

Office de MARTIGUES

Marc MONDOLONI
Delphine AMRANI

Prédécesseurs :

Jacques ISNARD †
Abel-Didier PANSARD
Jacques-Yves PHILIBERT
Roger ROLL †
Huissiers de justice honoraires

www.hexacte.fr

FACTURE n° : 566161 / NUMERO_FACTURE
COMMUNE DE LA B/CONSTAT LA BARB
Service : 38
Responsable : LC
Téléphone : 04.90.56.01.22
Mail : contact.salon@hexacte.fr

Adresse de correspondance :

706, vieux chemin d'Istres le Jurispôle
13300 SALON DE PROVENCE

SIRET : 89373490500068
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR82893734905

Membre d'une Association de Gestion Agréée par
l'Administration Fiscale.

Le règlement des versements et honoraires par chèque
est accepté

Paiement sécurisé par Carte Bancaire



Par téléphone : 04 90 56 37 62

Par internet : paiement en ligne:

<https://www.hexacte.fr/paiement-en-ligne-securise/>

Par virement : CDC AIX

BIC : CDCG FR PP

IBAN : FR104003 1000 0100 0029 8470 Y79

Référence à joindre à votre règlement sans coller ni

agrafer:

566161



0001001115725300034031

SALON-DE-PROVENCE le 01 JUILLET 2024



0001001115725300034031

COMMUNE DE LA BARBEN

Hôtel de Ville
place de Forbin
13330 LA BARBEN

FACTURE

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous le montant de nos frais et honoraires exposés à ce jour dans cette affaire,
dont nous vous remercions par avance du règlement :

LIBELLE	DATE	HT	EXO	TVA 20 %	TOTAL
Pv de constat	11/06/24	320.00		64.00	384.00
TOTAL DES FRAIS		320.00		64.00	384.00

Reste dû **384.00**

TOUT PAIEMENT DOIT ETRE FAIT EN NOTRE ETUDE, de préférence par virement
bancaire sur notre compte CDC IBAN: FR1040031000010000298470Y79 BIC:
CDCGFRPPXXX ou par carte bancaire en téléphonant au 04.90.56.01.22 ou par
internet (transaction sécurisée) <https://www.hexacte.fr/paiement-en-ligne-securise/>

Croyez à l'assurance de nos sentiments dévoués.

SELARL HEXACTE
Commissaires de justice associés





HEXACTE

COMMISSAIRES DE JUSTICE

Office de MARSEILLE

Arnaud ROLL
Christine MASSARD
Claire NOCHEZ

Office d'AIX-EN-PROVENCE

Philippe de MARANS

Office de SALON-DE-PROVENCE

Marie-Hélène GROS-D'HAILLECOURT
Laurent CHETBON
Amélie SALTEL

Office de MARTIGUES

Philippe CUNIN
Marc MONDOLONI

Prédécesseurs :

Jacques ISNARD †
Abel-Didier PANSARD
Jacques-Yves PHILIBERT
Roger ROLL †
Huissiers de justice honoraires

www.hexacte.fr

FACTURE n° : 561559 /
COMMUNE DE LA B/CONSTAT INTERNE

Service : 38
Responsable : LC
Téléphone : 04.90.56.01.22
Mail : contact.salon@hexacte.fr

Vos réf. : CONSTAT INTERNET BMF
MARSEILLE 14.02.24

Adresse de correspondance :

706, vieux chemin d'Istres le Jurispôle
13300 SALON DE PROVENCE

SIRET : 89373490500068
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR82893734905

Membre d'une Association de Gestion Agréée par
l'Administration Fiscale.

Le règlement des versements et honoraires par chèque
est accepté

Paiement sécurisé par Carte Bancaire



Par téléphone : 04 90 56 37 62

Par internet : paiement en ligne:

<https://www.hexacte.fr/paiement-en-ligne-secure/>

Par virement : CDC AIX

BIC : CDCG FR PP

IBAN : FR104003 1000 0100 0029 8470 Y79

Référence à joindre à votre règlement sans coller ni

agrafer:

561559



« Les données contenues dans les présentes ont été collectées et enregistrées par l'étude HEXACTE, responsable de traitement, pour les finalités suivantes : prise de rendez-vous, gestion interne, gestion de la relation, sécurité et prévention des risques de blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, réponse aux obligations légales et réglementaires. Outre les cas légaux, l'étude ne communique pas à des tiers, les données personnelles fournies, ces données personnelles sont conservées pendant 5 ans à la clôture du dossier traité. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement des données qui vous concernent, de limitation du traitement, ainsi que votre droit à la portabilité de vos données, en écrivant par email ou par courrier postal à l'adresse suivante : contact.salon@hexacte.fr et HEXACTE 20 rue Louis Rège 13008 MARSEILLE. »

SALON-DE-PROVENCE le 02 AVRIL 2024



COMMUNE DE LA BARBEN
Hôtel de Ville
place de Forbin
13330 LA BARBEN

Madame, Monsieur,

Sauf erreur ou omission de ma part, il apparaît toujours comme étant impayée la somme mentionnée ci-après, qui a déjà fait l'objet d'un décompte de frais et honoraires.

Je vous prie de me transmettre le règlement par retour du courrier.

LIBELLE	DATE	H.T	EXO	T.V.A	TOTAL
Pv de constat internet	23/02/24	507.67		101.53	609.20
TOTAL DES FRAIS		507.67		101.53	609.20

Reste dû 609.20

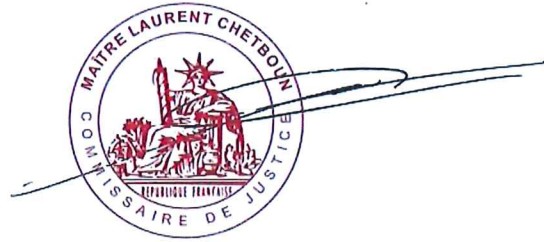
TAUX	MT H.T.	TVA
20.00	507.67	101.53

TOUT PAIEMENT DOIT ETRE FAIT EN NOTRE ETUDE, de préférence par virement bancaire sur notre compte CDC IBAN: FR1040031000010000298470Y79 BIC: CDCGFRPPXXX ou par carte bancaire en téléphonant au 04.90.56.01.22 ou par internet (transaction sécurisée) <https://www.hexacte.fr/paiement-en-ligne-secure/>

Loi N° 92-442 du 31 Décembre 1992 : La présente facture est payable comptant. Toute somme non payée dans les 30 jours est susceptible de porter intérêts à un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal."Le débiteur professionnel des sommes dues à l'huissier de justice, qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 E (art. D. 441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, l'huissier de justice peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L. 441-6 alinéa 12 du Code de commerce)"

Croyez à l'assurance de nos sentiments dévoués.

SELARL HEXACTE
Commissaires de justice associés



Cabinet François Pinet

AVOCAT AU CONSEIL D'ETAT ET A LA COUR DE CASSATION

Commune de la Barben

Paris, le 26 avril 2024

NOTE D'HONORAIRES N° F24045719

AFF. : Commune de la Barben C/ Société Rocher Mistral

NREF. 13503 FP/VS

PROCEDURE EN DEFENSE DEVANT LE CONSEIL D'ETAT

Décision attaquée : Ordonnance rendue par le juge des référés du tribunal administratif de Marseille le 28 mars 2024

ENSEMBLE DE LA PROCEDURE

H.T.	4500,00 €
T.V.A. (20%)	900,00 €
T.T.C.	5400,00 €

Si vous réglez par virement, il est indispensable d'indiquer le motif du virement : (13503)

Titulaire du Compte	Cabinet François Pinet
Domiciliation	BNP PARIBAS PARIS HONORE D'EYLAU (00574)
IBAN	FR76 3000 4005 7400 0100 2327 073
BIC	BNPAFRPPPAK
RIB	30004 00574 00010023270 73

Cabinet François Pinet

AVOCAT AU CONSEIL D'ETAT ET A LA COUR DE CASSATION

Commune de la Barben
Hôtel de ville - La Barben
13330 Pélissanne

Paris, le 6 mars 2024

AFF. : Commune de la Barben C/ Société Rocher Mistral
NREF. 13425 FP//IK

NOTE D'HONORAIRES – Proforma – N° 13425-2

PROCEDURE EN DEFENSE DEVANT LE CONSEIL D'ETAT

Décision attaquée : l'ordonnance rendue par le juge des référés du tribunal administratif de Marseille le 15 janvier 2024

Ensemble de la procédure

H.T.	4200,00 €
T.V.A. (20%)	840,00 €
T.T.C.	5040,00 €

Si vous réglez par virement, il est indispensable d'indiquer la référence : 13425

Titulaire du Compte	Cabinet François Pinet
Domiciliation	BNP PARIBAS PARIS HONORE D'EYLAU (00574)
IBAN	FR76 3000 4005 7400 0100 2327 073
BIC	BNPAFRPPPAK
RIB	30004 00574 00010023270 73

Société d'avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation
11 rue Soufflot 75005 Paris 01 42 34 96 96 – courriel@hdfp.fr
431 446 780 RCS Paris - APE : 6910 Z – Sarl au capital de 1061959,85 euros

SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT

AVOCATS A LA COUR



COMMUNE DE LA BARBEN
Hôtel de Ville
1 place Forbin
13330 LA BARBEN

BOUC BEL AIR le 12/07/2024

V/Réf. :
LA BARBEN / ROUSSELOT

NOTE D'HONORAIRES

Honoraire d'assistance et conseil en droit de la fonction publique - Analyse droit à ARE stagiaire non titularisé et courrier valant décision de rejet à l'avocat adverse

Honoraires H.T	500,00 €
TVA 20%	100,00 €
<hr/>	
Honoraires TTC	600,00 €

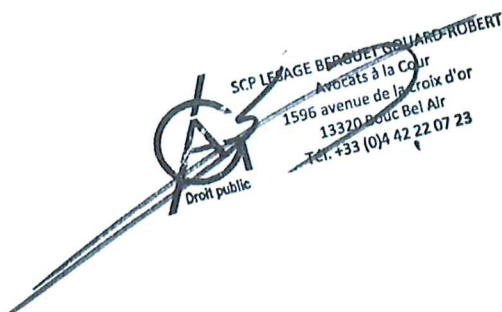
Facture N°24/157

Paiement comptant à réception

Coordonnées bancaires SCP

RIB BNP PARIBAS GARDANNE
30004 00702 00010048404 clé RIB 60
IBAN FR76 3000 4007 0200 0100 4840
460

SIRET 451 364 772



Paiements par chèque à l'ordre de la SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT

1596 Avenue de la Croix d'Or
13320 Bouc Bel Air
Tél. 04 42 22 07 23
Courriel : contact@lbgr-avocats.fr

SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT
AVOCATS A LA COUR



COMMUNE DE LA BARBEN
Hôtel de Ville
1 place Forbin
13330 LA BARBEN

BOUC BEL AIR le 31/05/2024

V/Réf. :
LA BARBEN / ROCHER MISTRAL (CHEMIN RURAL)

NOTE D'HONORAIRES

Honoraire d'assistance et conseil en droit des collectivités territoriales - Recherches et rédaction d'un projet de délibération de classement + production procédures TA et TJ (temps 3,5h)

Honoraires H.T	630,00 €
TVA 20%	126,00 €
<hr/>	
Honoraires TTC	756,00 €

Facture N°24/115

Paiement comptant à réception

Coordonnées bancaires SCP

RIB BNP PARIBAS GARDANNE
30004 00702 00010048404 clé RIB 60
IBAN FR76 3000 4007 0200 0100 4840 460

SIRET 451 364 772

Paiements par chèque à l'ordre de la SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT

SCP LESAGE-BERGUET-GOUARD
AVOCATS A LA COUR
☒ CENTRE DE VIE CROIX D'OR
1596 AV. DE LA CROIX D'OR
13320 BOUC BEL AIR
04 42 22 07 23

1596 Avenue de la Croix d'Or
13320 Bouc Bel Air
Tél. 04 42 22 07 23
Courriel : contact@lbgr-avocats.fr

**SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT
AVOCATS A LA COUR**



COMMUNE DE LA BARBEN
Hôtel de Ville
1 place Forbin
13330 LA BARBEN

BOUC BEL AIR le 29/04/2024

V/Réf. :
LA BARBEN / ROCHER MISTRAL (CHEMIN RURAL)

NOTE D'HONORAIRES

Complément d'honoraire pour défense sur action en revendication et en responsabilité devant le TJ d'AIX EN PROVENCE – Etude dossier, recherches, Rédaction de conclusions en défense sur le fond et bordereau de pièces (*temps passé 10h, selon convention d'honoraires du 29/10/2023*)

Honoraires H.T 1 800,00 €

TVA 20% 360,00 €

Honoraires TTC 2 160,00 €

Facture N°24/093
Paiement comptant à réception

Coordonnées bancaires SCP

RIB BNP PARIBAS GARDANNE
30004 00702 00010048404 clé RIB 60
IBAN FR76 3000 4007 0200 0100 4840 460

SIRET 451 364 772

Paiements par chèque à l'ordre de la SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT



1596 Avenue de la Croix d'Or
13320 Bouc Bel Air
Tél. 04 42 22 07 23
Courriel : contact@lbgr-avocats.fr

SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT AVOCATS A LA COUR



COMMUNE DE LA BARBEN
Hôtel de Ville
1 place Forbin
13330 LA BARBEN

BOUC BEL AIR le 17/01/2024

V/Réf. :
LA BARBEN / ROCHER MISTRAL (CHEMIN RURAL)

NOTE D'HONORAIRES

Complément de provision pour défense devant le TJ d'AIX EN PROVENCE -
Rédaction de conclusions récapitulatives et en réplique sur incident (3h, selon convention d'honoraires
du 20/09/2023)

Honoraires H.T	540,00 €
TVA 20%	108,00 €
Honoraires TTC	648,00 €

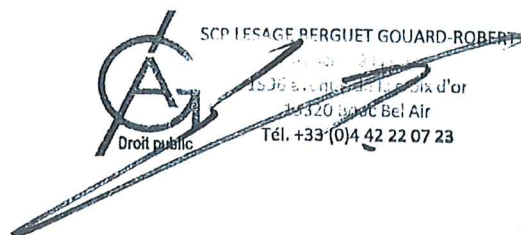
Facture N°24/007
Paiement comptant à réception

Coordonnées bancaires SCP

RIB BNP PARIBAS GARDANNE
30004 00702 00010048404 clé RIB 60
IBAN FR76 3000 4007 0200 0100 4840 460

SIRET 451 364 772

Paiements par chèque à l'ordre de la SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT



1596 Avenue de la Croix d'Or
13320 Bouc Bel Air
Tél. 04 42 22 07 23
Courriel : contact@lbgr-avocats.fr

MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Salon, le 11 juin 2024

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

Nos références : 523821 - COMMUNE DE LA BARBEN / SAS 8 AOUT 2023 - RÉFÉRÉS

DEMANDE DE PROVISION N°: 2300757

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

Catia BARBOSA-RIBEIRO

*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Honoraires :	760,00 €
<i>Solde selon convention honoraires du 14.12.2023 procédure en référés</i>	
<i>Arrête de sursis à statuer du 08a oût 2023</i>	400 €
<i>2 mémoires complémentaires</i>	360 €
Total soumis	760,00 €
Montant TVA à 20,00 %	152,00 €
Total TTC	912,00 €

Avocats :

Ericka JARRE

Master II Droit Rural

Master I Droit Patrimonial

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP
Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

contact@clea-avocats.fr

*Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, **une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus.** Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)*

Partenaire RESEAU
INITIATIVE

Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

SALON-DE-PROVENCE

(13300)

47 Bd Jean Jaurès

Tél. 04 90 56 56 40

Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER

(13270)

500 Av Général de Gaulle

Tél. 04 42 05 00 52

Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE

(13109)

209 Rue du Bouleau

Tél. 04 28 70 59 32

Fax. 04 90 56 90 55

MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Salon, le 11 juin 2024

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

Nos références : 523744 - COMMUNE DE LA BARBEN / SAS 8 AOUT 2023

DEMANDE DE PROVISION N°: 2300756

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

Catia BARBOSA-RIBEIRO

*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Honoraires :	4 216,67 €
<i>Solde selon convention honoraire du 14.12.2023</i>	
<i>procédure au fond à l'encontre des SAS du 8 Août 2023</i>	3 600€
<i>3 Mémoires complémentaires</i>	540 €
<i>Indemnités kilométriques Aller-Retour MARSEILLE</i>	76,67 €
Total soumis	4 216,67 €
Montant TVA à 20,00 %	843,33 €
Frais parking :	10,20 €
Total TTC	5 070,20 €

Avocats :

Ericka JARRE

Master II Droit Rural

Master I Droit Patrimonial

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

contact@clea-avocats.fr

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

Partenaire RESEAU
INITIATIVE

Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

*Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, **une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus.** Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)*

SALON-DE-PROVENCE

(13300)

47 Bd Jean Jaurès

Tél. 04 90 56 56 40

Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER

(13270)

500 Av Général de Gaulle

Tél. 04 42 05 00 52

Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE

(13109)

209 Rue du Bouleau

Tél. 04 28 70 59 32

Fax. 04 90 56 90 55

MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Salon, le 11 juin 2024

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

Nos références : 524560 - LA BARBEN / CHEMIN DE LA BAOU

DEMANDE DE PROVISION N°: 2300758

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

Catia BARBOSA-RIBEIRO

*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Honoraires :

*Préparation dossier et audience des plaidoiries contre Préfet
Indemnités kilométrique aller-retour MARSEILLE*

616,67 €

540 €

76,67 €

Total soumis

616,67 €

Montant TVA à 20,00 %

123,33 €

Frais Parking :

8,00 €

Total TTC

748,00 €

Avocats :

Ericka JARRE

Master II Droit Rural

Master I Droit Patrimonial

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés

Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873

RIB : 30002 02873 0000070547U 32

IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32

BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

contact@clea-avocats.fr

*Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, **une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus.** Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)*

Partenaire RESEAU

INITIATIVE

Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

SALON-DE-PROVENCE

(13300)

47 Bd Jean Jaurès

Tél. 04 90 56 56 40

Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER

(13270)

500 Av Général de Gaulle

Tél. 04 42 05 00 52

Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE

(13109)

209 Rue du Bouleau

Tél. 04 28 70 59 32

Fax. 04 90 56 90 55

Cabinet Lamballais Et Associés

AVOCATS

CLEA
Cabinet Lamballais Et Associés
AVOCATS

MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés

Salon, le 28 mai 2024

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

Nos références : 524560 - LA BARBEN / CHEMIN DE LA BAOU

DEMANDE DE PROVISION N°: 2300714

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

Catia BARBOSA-RIBEIRO

Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires

Honoraires :	5 700,00 €
Mémoire en défense	1 800 €
Assistance rédaction arrêté modificatif & requête L521-4 juge des référés	1 200 €
Requête président du TJ	600 €
2 Arrêtés refus manifestation	800 €
Rédaction ou correction divers courriers, avis au public, arrêtés délégation	400 €
Réponse recours gracieux préfet	600 €
Assistance avocat au Conseil d'Etat pour recours	300 €
Divers rendez-vous téléphoniques	OFFERT

Avocats :

Erica JARRE

Master II Droit Rural

Master I Droit Patrimonial

Total soumis	5 700,00 €
Montant TVA à 20,00 %	1 140,00 €

Total TTC **6 840,00 €**

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

Partenaire RESEAU
INITIATIVE

Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, **une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus.** Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)

SALON-DE-PROVENCE

(13300)

47 Bd Jean Jaurès
Tél. 04 90 56 56 40
Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER

(13270)

500 Av Général de Gaulle
Tél. 04 42 05 00 52
Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE

(13109)

209 Rue du Bouleau
Tél. 04 28 70 59 32
Fax. 04 90 56 90 55



contact@clea-avocats.fr



Cabinet Lamballais Et Associés

AVOCATS

MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Salon de Provence, le 08 janvier
2024

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

Catia BARBOSA-RIBEIRO

*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Avocats :

Ericka JARRE

*Master II Droit Rural
Master I Droit Patrimonial*

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

Nos références : 523821 - COMMUNE DE LA BARBEN / SAS 8 AOUT 2023 - RÉFÉRÉS

DEMANDE DE PROVISION N°: 2300303

Provision sur Honoraires **3 200,00 €**

*Provision procédures devant le Tribunal administratif de Marseille selon
convention d'honoraires 14.12.2023*

Provision sur Frais **86,00 €**

*Frais de déplacement au barème kilométrique
(Aller / retour Marseille Tribunal administratif – Salon de Provence)*

76,67 €

Parking

10,20 €

Total soumis **3 286,00 €**

Montant TVA à 20,00 % **657,20 €**

Provision sur Débours **86,87 €**

Total TTC **4 030,07 €**



contact@clea-avocats.fr

*Partenaire RESEAU
INITIATIVE
Partenaire des Professionnels
et des Particuliers*

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés

Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873

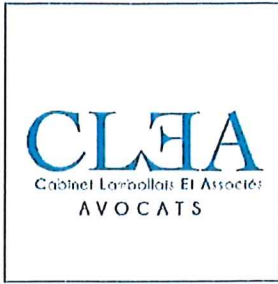
RIB : 30002 02873 0000070547U 32

IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32

BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.



Cabinet Lamballais Et Associés

AVOCATS

MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Salon, le 30 novembre 2023

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Nos références : 623592 - COMMUNE DE LA BARBEN / PARTIE CIVILE

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

DEMANDE DE PROVISION N°: 2300203

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Honoraires selon convention :

2 328,00 €

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

- **Solde honoraire de base : 1000,00 € HT**
Etude des pièces et conclusions de la défense
Préparation du dossier de plaidoirie
Audience des plaidoiries 14.11.2023

Catia BARBOSA-RIBEIRO

*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

- **Honoraires complémentaires : 1080,00 € HT**
Rendez-vous préalable à l'audience et points téléphoniques OFFERTS
Démarche Parquet nouvelle consultation du dossier pénal sur place :
180,00 € HT x 1 heure = 180,00 € HT
Rédaction des conclusions de partie civile II : 180,00 € HT x 3 heures =
540,00 € HT
Rédaction de conclusions de partie civile n° III suite à communication des
conclusions en demande de supplément d'information : 180,00 € HT x 2
heures = 360,00 € HT

Avocats :

Ericka JARRE

*Master II Droit Rural
Master I Droit Patrimonial*

- **Frais divers : 5% de l'honoraire forfaitaire : 100,00 € HT**

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

- **Déplacements selon barème kilométrique :**
X3 allers - retours : Salon de Provence / Aix en Provence = 148 € HT



Total soumis 2 328,00 €
Montant TVA à 20,00 % 465,60 €

contact@clea-avocats.fr

Total TTC 2 793,60 €

*Partenaire RESEAU
INITIATIVE
Partenaire des Professionnels
et des Particuliers*

SALON-DE-PROVENCE

(13300)

47 Bd Jean Jaurès
Tél. 04 90 56 56 40
Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER

(13270)

500 Av Général de Gaulle
Tél. 04 42 05 00 52
Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE

(13109)

209 Rue du Bouleau
Tél. 04 28 70 59 32
Fax. 04 90 56 90 55

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)

MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Salon, le 11 avril 2024

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

Nos références : 524560 - LA BARBEN / CHEMIN DE LA BAOU

DEMANDE DE PROVISION N°: 2300608

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Provision sur Honoraires 3 000,00 €
Référé liberté

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

Total soumis 3 000,00 €
Montant TVA à 20,00 % 600,00 €

Catia BARBOSA-RIBEIRO

*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Total TTC 3 600,00 €

Avocats :

Ericka JARRE

*Master II Droit Rural
Master I Droit Patrimonial*

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement



Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

contact@clea-avocats.fr

Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)

Partenaire RESEAU
INITIATIVE

Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

SALON-DE-PROVENCE
(13300)

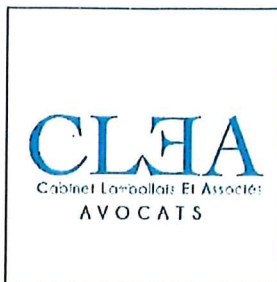
47 Bd Jean Jaurès
Tél. 04 90 56 56 40
Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER
(13270)

500 Av Général de Gaulle
Tél. 04 42 05 00 52
Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE
(13109)

209 Rue du Bouleau
Tél. 04 28 70 59 32
Fax. 04 90 56 90 55



Cabinet Lamballais Et Associés AVOCATS

MAIRIE DE LA BARBEN
1 Place de Forbin
13330 LA BARBEN

Salon, le 01 février 2024

Avocat honoraire :

Raymond LAMBALLAIS

*Spécialiste en Droit Commercial et
en Droit des sociétés*

Avocats Associés :

Jean-Yves CABRIEL

Ancien Conseil Juridique

Renata JARRE

Master II Juriste Européen

Mathieu PAGENEL

Diplôme Notaire

Catia BARBOSA-RIBEIRO

*Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise
Master II Droit des Affaires et Fiscalité
Maîtrise Juriste Trilingue d'Affaires*

Nos références : 522814 - COMMUNE DE LA BARBEN/URBANISME

DEMANDE DE PROVISION N°: 2300415

Provision sur Honoraires	500,00 €
Consultation recherche et rédaction (2 heures)	
Démarches Parquet	OFFERT
Total soumis	500,00 €
Montant TVA à 20,00 %	100,00 €
Total TTC	600,00 €

Avocats :

Ericka JARRE

*Master II Droit Rural
Master I Droit Patrimonial*

Silva HAROUTUNIAN

Master II Droit des Affaires

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : Cabinet Lamballais & Associés
Domiciliation : CL FOS SUR MER 02873
RIB : 30002 02873 0000070547U 32
IBAN : FR29 3000 2028 7300 0007 0547 U32
BIC : CRLYFRPP

Merci de bien vouloir indiquer les références du dossier sur votre virement

Le défaut de règlement entraîne l'arrêt des diligences.

contact@clea-avocats.fr

Partenaire RESEAU
INITIATIVE

Partenaire des Professionnels
et des Particuliers

Cette facture est payable comptant. En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi, une pénalité dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA en sus. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Article L441-6 du Code de commerce)

SALON-DE-PROVENCE
(13300)

47 Bd Jean Jaurès
Tél. 04 90 56 56 40
Fax. 04 90 56 90 55

FOS-SUR-MER
(13270)

500 Av Général de Gaulle
Tél. 04 42 05 00 52
Fax. 04 42 05 52 16

SIMIANE-COLLONGUE
(13109)

209 Rue du Bouleau
Tél. 04 28 70 59 32
Fax. 04 90 56 90 55

